

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 8 juin 2017, 19h30 – 22h00, Pôle Sud, Lausanne

Présences

Personnes présentes : 13 membres et 4 membres du Comité

Personnes excusées : 11 membres

Présidence : Dominique Roten

Procès-verbal : Armand Racine

Ordre du jour

1. Accueil
2. Objets statutaires
 - 2.1. Adoption du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 10 mai 2016
 - 2.2. Rapport d'activités de l'année 2016
 - 2.3. Comptes et bilan de l'exercice 2016
 - 2.4. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes, décharge au Comité
 - 2.5. Budget 2017
 - 2.6. Modification des statuts : durée des mandats des vérificateurs des comptes (art. 8)
3. Elections et réélections
 - 3.1. Au comité
 - 3.2. Vérificateurs des comptes
4. Des critères au référentiel / Canevas et formation
5. Echanges et discussion
6. Divers

L'AG a été suivie d'un moment convivial, avec boissons et amuse-bouche.

1 Accueil

Dominique Roten, président de la Chambre, ouvre la séance à 19h30 en souhaitant la bienvenue aux membres et invités présents. Il cite également les membres du comité et nomme les personnes ou organisations excusées pour la présente AG.

Deux scrutateurs sont nommés pour l'AG (Claude Michaud, membre individuel, et Béatrice Tellenbach, représentant l'Association L'Escapad').

Dominique Roten introduit l'ordre du jour consacré dans un premier temps aux objets statutaires et aux élections. Une modification des statuts sera proposée concernant la durée des mandats des vérificateurs des comptes. Au point relatif aux élections, deux nouvelles candidatures au Comité, Laure Bonnevie et Mélanie Studer, seront votées.

Dans un deuxième temps, un point de situation sera fait sur le projet de référentiel ESS.

Dans « échanges et discussions », il sera possible de reprendre les thèmes abordés dans le cadre du projet de référentiel ESS et de s'exprimer.

D'autres sujets pourront être traités sous « divers ».

Les nouveaux membres auront l'occasion de présenter leurs activités lors de la partie informelle.

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

2 Objets statutaires

2.1 Adoption du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 10 mai 2016

Le PV est adopté à l'unanimité.

2.2 Rapport d'activités de l'année 2016

Le Président présente l'année 2016 comme une année bien remplie.

Guichet ESS

L'idée d'un Guichet ESS a été présentée lors de la dernière Assemblée générale. Il s'agit d'un onglet sur le site internet qui permet, dans un premier temps, de trier les différentes demandes, et, dans une deuxième étape, de prendre contact pour les traiter. Il peut s'agir de l'appréciation d'un projet d'activité ou d'un business plan, de questions d'ordre général sur l'ESS, ou encore de demandes en lien avec l'ESS et la Chambre. Une vingtaine de sollicitations ont été traitées en 2016.

Le Comité a octroyé un mandat rémunéré à Dominique Roten pour la gestion de ce Guichet ESS. Son rôle consiste à répondre aux sollicitations précitées ou, le cas échéant, de les relayer vers les membres de référence figurant sur ledit onglet.

Le but du Guichet ESS est de fournir un service aux organisations de l'ESS, d'augmenter la visibilité de la Chambre, de rester informé des nouvelles initiatives et potentiellement d'accueillir de nouveaux membres. L'objectif est aussi de favoriser l'émergence d'un réseau de compétences entre membres de l'ESS. La liste des membres de référence est amenée à s'étoffer, notamment avec les compétences que peut fournir la coopérative d'entrepreneurs neonomia.

Midis de l'ESS

Quatre midis ont eu lieu en 2016. Ils sont indiqués dans le rapport d'activités.

Grande conférence

Une conférence a été organisée le 29 novembre 2016, sur le thème « Entreprendre pour demain : Nouvelles entreprises, nouveaux citoyens » avec des interventions de Christian Arnsperger et Sophie Swaton de l'Université de Lausanne. Plus de quatre-vingts personnes ont participé à cette soirée. Fort de son succès, il est prévu d'organiser une nouvelle conférence chaque deux ans.

Adhésions membres

Six nouveaux membres ont adhéré en 2016. En tenant compte des résiliations, la Chambre comptait 59 membres collectifs fin 2016.

Représentation et communication

Les membres du Comité ont aussi représenté la Chambre lors de différents événements, publié neuf newsletters et régulièrement mis à jour le site Internet.

Perspectives 2017

Plusieurs réflexions ont été menées en 2016, qui seront présentées dans le point 4 de l'ordre du jour.

Les grands thèmes pour 2017 sont les suivants :

- Renforcer le Guichet ESS / développer le réseau de compétences
- Rassembler des expériences avec le canevas d'entretien
- Trouver des fonds, notamment grâce au dépôt de demandes de financement pour des projets
- Mettre en place une formation sur la gouvernance
- Renforcer les liens avec la monnaie le Léman
- Développer des synergies avec l'UNIL

Le Rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

2.3 Comptes et bilan de l'exercice 2016

La perte de CHF 1'063 était prévisible et est assumée grâce au bénéfice réalisé au cours de l'exercice précédent. Les charges 2016 ont par ailleurs été plus faibles que prévu et les cotisations plus élevées grâce aux nouvelles adhésions. L'organisation de la conférence de novembre 2016 a été possible grâce à la contribution de deux sponsors, la Banque Alternative Suisse et la Caisse de pension NEST.

Le bilan est sain et totalise CHF 10'573, dont CHF 9'863 de liquidités à la banque. En 2016, la Chambre a souscrit une part sociale de la coopérative neonomia ; il s'agit d'un engagement stratégique pris en parallèle avec la Chambre genevoise suite à la dissolution de l'incubateur genevois Essaim.

Le total des fonds propres est de CHF 9'534.

De nouvelles sources de financement devront être trouvées pour assurer la pérennité de la Chambre.

2.4 Rapport des vérificateurs et adoption des comptes, décharge au Comité

En l'absence des deux vérificateurs des comptes, Claude Michaud, donne lecture du rapport des vérificateurs qui recommandent à l'Assemblée d'approuver les comptes 2016 tels que présentés.

L'ensemble des membres présents, à l'exception des membres du Comité qui ne prennent pas part au vote, donnent décharge au Comité pour la gestion des comptes.

2.5 Budget 2017

Le budget pour l'année en cours inclus notamment la continuation du mandat pour le Guichet ESS, l'organisation d'une conférence et un cycle de formation sur la gouvernance. Deux demandes de financement ont été déposées et permettraient de couvrir les coûts des projets.

2.6 Modification des statuts : durée des mandats des vérificateurs des comptes (art. 8)

Le Comité propose de modifier l'article 8 des statuts concernant les vérificateurs des comptes afin de clarifier la durée du mandat des vérificateurs et de supprimer la nécessité de suppléants non-pertinente.

Article 8 actuel :

« Elle (l'assemblée générale) désigne sa commission de vérification des comptes, composée de deux membres titulaires et deux suppléants. »

Le nouvel article 8 accepté par votation est formulé comme suit :

« Elle désigne sa commission de vérification des comptes, composée de deux membres titulaires. Ils sont élus pour une période de trois ans, renouvelable au maximum une fois. »

L'un des deux vérificateurs actuels, Bertrand Sonnay, a accepté de remplir son rôle encore une année. Il s'agit par contre de remplacer Philippe Wyss qui souhaite être déchargé de cette fonction. Emmanuel Bertinotti, de la Banque Alternative Suisse, a proposé sa candidature.

La modification de statut est acceptée et Emmanuel Bertinotti est élu à l'unanimité.

3 Elections et réélection

Fin de mandat. Après huit années de bons et loyaux services au Comité, Yvette Jaggi a décidé de ne pas se représenter pour un dernier mandat. Le Comité la remercie chaleureusement pour son engagement sans faille et l'Assemblée générale se joint aux remerciements par une salve d'applaudissements.

Réélection. Dominique Roten (sortant) est réélu à l'unanimité pour un nouveau et dernier mandat au Comité.

Nouvelles candidatures. Laure Bonnevie et Mélanie Studer sont élues à l'unanimité.

Laure Bonnevie est titulaire d'une licence d'histoire et d'un master en sciences politiques. Elle a travaillé pendant quinze ans dans la solidarité internationale, dont plusieurs années sur le terrain puis dans l'équipe de direction de Médecins Sans Frontières International. Elle a ensuite exercé la fonction d'adjointe du Secrétaire municipal d'une ville de l'agglomération lausannoise avant de lancer en 2011 sa propre activité de conception-rédaction avec une spécialisation dans la communication médicale. Elle était à ce titre entrepreneure salariée au sein de l'incubateur Essaim d'APRÈS-GE. Depuis 2016, elle est active au développement de la société coopérative à but non lucratif neonomia dont elle est membre du Conseil d'administration. En rejoignant le Comité d'APRÈS-VD, elle souhaite s'engager à promouvoir l'ESS et les membres de la Chambre.

Titulaire d'un Bachelor en Géosciences de l'environnement, d'un Master en Ecologie Industrielle et d'un Master en Communication de la Science, Mélanie Studer a effectué plusieurs stages et missions dans le domaine de la gestion environnementale. Elle a ensuite travaillé durant une année en tant que chargée de communication et de projets au Club de Rome. Elle est actuellement Responsable communication chez Label Vert Sàrl. Convaincue de la nécessité de transformer l'économie pour résoudre les enjeux environnementaux, elle souhaite contribuer à améliorer la communication du développement durable et à favoriser les liens entre les acteurs de l'ESS.

4 Des critères au référentiel / Canevas et formation

4.1 Des critères au référentiel

Armand Racine présente l'état des réflexions concernant le projet de référentiel ESS.

Les principaux objectifs de la démarche consiste à :

- Augmenter la reconnaissance publique de l'ESS
- Consolider le mouvement vaudois
- Valoriser les membres et leurs activités
- Développer des activités en faveur des membres
- Assurer la pérennité financière de la Chambre
- Adapter les critères d'APRÈS-GE au contexte vaudois

La présentation d'un projet de critères ESS lors de l'AG 2016 avait suscité certains commentaires qui ont été pris en compte. Des discussions avec des bailleurs de fonds potentiels ont aussi été engagées. Ce processus a pris plus de temps qu'initialement envisagé et n'a pas permis la tenue de l'AG extraordinaire annoncée.

Le Comité a réorienté le projet vers la définition d'un référentiel incluant essentiellement des activités d'accompagnement et de promotion des acteurs de l'ESS.

Dans un premier temps, un canevas d'entretien pour l'évaluation des demandes d'adhésion à la Chambre a été développé et testé fin 2016, posant les fondements d'une approche qualitative vers la définition d'un référentiel. Un premier cycle de formation sur la gouvernance participative dans les organisations ESS a aussi été mis en place. Alexandre présentera ces deux thématiques en détail.

D'autres activités sont envisagées, telles que l'organisation d'ateliers d'échange de bonnes pratiques, le développement d'une argumentation de promotion de l'ESS, notamment à destination des acteurs politiques et le développement des liens avec le monde académique.

Toutes ces démarches ont mené au dépôt, en avril 2017, de deux demandes de soutien financier qui sont en cours d'examen auprès des bailleurs concernés.

4.2 Canevas et formations

Alexandre Burnand présente le canevas d'évaluation des demandes d'adhésion et le cycle de formation sur la gouvernance participative.

Les objectifs du canevas se définissent ainsi :

- Adopter un outil simplifié d'évaluation qualitative
- Evaluer les candidatures selon la charte ESS et sa mise en œuvre concrète
- Se doter d'un mini-référentiel ESS
- Mieux faire comprendre l'ESS et ses dimensions
- Valoriser les activités positives des membres et atténuer leurs impacts négatifs

Le cycle de formation vise à :

- Proposer une série de cours pour approfondir puis expérimenter
- Répondre aux besoins en matière de gouvernance participative
- Explorer les courants et méthodes actuels
- Détecter les nouveaux enjeux des rapports au travail et de collaboration en entreprises
- Appliquer les bonnes méthodes et mesures dans son entreprise

Le cycle comprend 8 modules de 2 heures. Les cours seront payants afin de couvrir une partie des frais d'organisation, avec un tarif préférentiel pour les membres.

5 Echanges et discussion

Le financement de la Chambre à travers un mandat de prestation octroyé par les pouvoirs publics est suggéré.

Sophie Sciboz réitère sa proposition de s'occuper de la présence de la Chambre sur les réseaux sociaux pour atteindre d'autres publics cibles.

La question de la promotion de l'ESS aux jeunes, notamment lors de mini-formations dans les écoles, est discutée. Il est noté que cela nécessiterait des moyens significatifs pour un public intéressant mais pas directement prioritaire.

La possibilité de faire payer certaines prestations du Guichet ESS est proposée, notamment au travers d'un mandat de prestation complémentaire aux services du Service de la promotion économique et du commerce du Canton de Vaud (SPECo).

L'efficacité de la présence dans des événements par l'organisation d'un stand est discutée, notamment en raison de la pertinence du public ciblé et des coûts importants que cela génère.

Laurent Berset, Kaosmovies, propose au Comité de créer un film de présentation des membres et de leurs activités à la rentrée.

L'accompagnement des acteurs de l'ESS lors de l'élaboration d'un business plan est estimé important.

L'intérêt du Guide des bonnes pratiques et d'un conseil personnalisé pour l'amélioration continue dans le cadre du référentiel de l'ESS est relevé. Cela pourrait notamment être assuré par un suivi périodique à l'aide du canevas.

6 Divers

Aucun divers.

La séance se termine à 22h00.

Lausanne, le 6 août 2017 / AR